

Hauterive



Bulletin Municipal
2023



Presque chaque année, je suis contraint d'ouvrir le bulletin municipal par de mauvaises nouvelles venant du monde entier. En cette fin 2023, une nouvelle guerre vient d'éclater. Et c'est Israël qui est touché avec le massacre d'innocents par des terroristes qui veulent faire croire qu'ils défendent le peuple palestinien.

Cela dit, être victime d'attaques barbares ne doit pas conduire à punir de façon tout aussi brutale toute une population. Répondre à la violence par la violence n'est pas la solution. Il faut absolument que la diplomatie reprenne ses droits si on veut, un jour, sortir de ce conflit qui se réactive sans cesse depuis presque 80 ans.

N'oublions pas non plus que la guerre en Ukraine fait toujours rage. Outre le fait qu'elle est la résistance d'un peuple à l'envahissement de leur territoire par une armée dirigée par un despote, cette guerre reste le symbole de la lutte de la démocratie contre la dictature et doit nous interpeller, nous habitants des pays occidentaux dont le régime politique basé sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens est de plus en plus rare sur la planète. Il nous faut donc, à tout prix, soutenir ses combattants qui défendent nos valeurs.

Le terrorisme a frappé encore dernièrement en France avec l'assassinat d'un enseignant à Arras par un jeune fanatisé comme beaucoup d'autres et c'est aussi de notre responsabilité de condamner avec la plus grande fermeté tous ses actes odieux commis au nom d'idéologies rétrogrades, racistes et qui ne sont basées que sur la haine des autres. L'importance du rassemblement contre l'antisémitisme du dimanche 12 novembre montre que la société française peut encore réagir.

Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des prix de l'énergie et les tensions sociales que traverse notre pays doivent nous obliger à nous battre pour nos valeurs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes

Gérer une commune en faisant face à la raréfaction des moyens, à des exigences quelquefois outrancières de certains qui ne se soucient pas de l'intérêt général, aux incivilités, au manque de respect des biens et des personnes, à la complexification des procédures et des normes qu'il faut respecter, requiert beaucoup d'abnégation et une volonté sans faille pour mener à bien les projets nécessaires aux besoins de la collectivité. A mi-chemin de cette mandature, je peux dire que Hauterive a la chance d'avoir une équipe municipale (élus et employés) au travail et qui œuvre à chaque instant pour entretenir, moderniser et rénover les biens communaux, améliorer le cadre de vie des Hauterivois, faire progresser le vivre-ensemble. La commune d'Hauterive s'efforce d'aller de l'avant.

Après la réalisation de lourds travaux de voirie au cours de ces 3 années après les élections municipales de 2020 (route de Saint Priest et de ses abords, rue et impasse du Parc, rue du Bois Vignaud, chemin des Favards, Impasse des Caires, route de Fonsalive et de la rue des Moussons) pour un montant restant à charge pour la commune avoisinant les 390 000,00 €, les investissements de cette année, comme vous pourrez le constater au fil des pages de ce bulletin ont été relativement moins importants en terme de coût et ont été surtout orientés dans des programmes visant à limiter la hausse des dépenses de fonctionnement en vue de faire des économies d'énergie.

Bien d'autres informations sont dans les pages de ce bulletin municipal qui vous parvient dans cette période de fêtes. J'en profite donc pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année, réussite dans vos projets au cours de l'année qui vient et je vous donne rendez-vous, avec toute l'équipe municipale, pour la présentation des vœux le vendredi 26 janvier 2024 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes.

Didier CORRE



Cérémonie des Vœux

Retrouvons-nous, le vendredi 26 janvier 2024 à 18h30, à la salle des fêtes !

L'ensemble des Hauterivois et plus particulièrement les nouveaux habitants, sont cordialement invités à la dégustation, en clôture de la cérémonie, de la traditionnelle galette des rois.

L'Equipe Municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.



Congés de fin d'année

L'Agence Postale Communale sera fermée du mardi 26 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024 inclus. Le Secrétariat de Mairie sera fermé du mardi 26 décembre 2023 au jeudi 4 janvier 2024 inclus.

APP'CAMPAGNOL : Actualités et alertes sur smartphone

Depuis cet été, notre site internet communal : www.mairie-hauterive.fr a fait « peau neuve ». Plusieurs facteurs sont entrés en ligne de compte : le Conseil Départemental ne souhaitait plus héberger les sites internet communaux du fait de la complexité de la sécurité et d'applicatifs complètement différents d'une commune à l'autre, d'une part et d'autre part, le besoin de nous doter d'un nouvel outil de conception (actuellement géré uniquement par une Conseillère Municipale) permettant désormais aux secrétaires de mairie d'assurer le doublon des publications.

Nous avons fait en sorte de conserver le nom de notre site pour ne pas troubler les habitudes des usagers et de reprendre la quasi intégralité du contenu pour le bien être de nos lecteurs. Le nouveau site vous permet également de contacter le secrétariat de mairie via le formulaire en ligne. Notre nouveau développeur « Campagnol » en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) nous propose, également, sans surcoût d'abonnement annuel, son application mobile.

Vous pouvez désormais suivre les actualités communales en téléchargeant l'application sur votre smartphone.

Celle-ci ne nécessite aucune inscription, aucune collecte de donnée, aucune géolocalisation.

Téléchargez l'application à partir des QR Codes :



Apple Store



Google Play



Les urgences, c'est pas une évidence !

En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

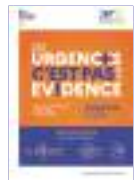
Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé.

Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.

Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.



En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.

Vous avez prévu de profiter de la montagne pour pratiquer des sports d'hiver ? suivez les recommandations des médecins de montagne : <https://www.mdem.org/prevention-sport-dhiver>

En Auvergne-Rhône-Alpes, 80 cabinets de montagne peuvent vous recevoir en cas de besoin de soins.

De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet hiver et faites passer le message autour de vous !

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>

AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
241 rue Gambali - CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 38 76 00 - www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Du 1^{er} janvier au 25 novembre 2023

Naissances

Jona, Adrien LOUBINOX né le 11 mars 2023 à Vichy
Abraham FEYDEL né le 3 mai 2023 à Clermont-Ferrand

Mariages

Hugues, Nicolas JOVIN et Tania-Catalina PANA le 6 mai 2023

Jimmy, Jean-Michel, Guy BARIEZ et Anne, Cécile,
Marie COULONGES le 16 septembre 2023
Alex MORGAND et Gwendolyne, Gladys, Liliane
MICHEL le 25 novembre 2023

PACS

Alexia, Sylvie MECHAIN et Florian, Pierre, Roger
CHOMET le 12 juin 2023
Marie CHAVIGNON et Robin, Frédéric, Fabrice VIALLET
le 7 août 2023
Yola MAILLET et Nicolas, Pierre AMELBONNE le 7 août
2023

Marie-Christine CHAUMEREUX et Alain, Roger
SANVOISIN le 28 août 2023
Émilie, Lucie, Marie MARTIN et Manon, Gaëlle, Annie,
Danielle DESROCHES le 24 octobre 2023

Décès

Baptiste FRÉGONÈSE décédé le 27 mars 2023 à
Bellerive-sur-Allier
Noël MASSARDIER décédé le 29 avril 2023
Marcel CHENAL décédé le 24 mai 2023 à Vichy
Bernard, Lucien, Charles HAZARD décédé le 9 juillet
2023
Raymond BECK décédé le 22 juillet 2023 à Vichy
Christian, Pierre, Denis POTHIER décédé le 3 octobre
2023
Frédéric KELLER décédé le 9 octobre 2023 à Vichy
Alfred SOARES décédé le 29 octobre 2023 à Vichy

Ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Permanences de chaque élu affichées en Mairie.
Tél 04 70 59 00 13

Mail : mairie.hauterive@wanadoo.fr

Agence Postale Communale

Depuis le 1^{er} septembre 2023, l'Agence Postale a amplifié ses horaires d'ouverture. Emmanuelle FORGETTE se tient à votre disposition pour vous renseigner (04 70 59 52 62) :

- Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 12h30 à 17h 30
- Mardi de 12h30 à 17h30
- Vendredi de 12h30 à 17h00

Il est possible d'y acheter l'ensemble de la gamme des produits en vente par la Poste : les timbres, enveloppes, colis, lettres suivies (nationales et internationales), les Chronopost. Envoyer et affranchir les courriers et colissimos, ainsi que les recommandés. Effectuer des retraits d'argent et déposer de l'argent sur un livret A (seulement pour les clients bancaires de La Poste).. « Un véritable gain de temps et d'économie pour les administrés, une véritable force de proximité ».



L'APC dispose désormais d'un îlot numérique. Gratuitement mis à la disposition des habitants, ce service est doté d'un ordinateur avec un accès à internet et d'une imprimante/scanner. Grâce à cet îlot, et au soutien de l'agent d'accueil qui a bénéficié d'une formation numérique spécifique, les personnes qui ne peuvent se déplacer ou ne disposant pas d'un accès informatique personnel pourront réaliser leurs démarches en ligne et accéder aux sites légaux.

Bibliothèque

Martine CHAMPREDON accueille les enfants pour un éveil à la lecture, les mardis, tous les 15 jours, de 16h à 18h et Anne Marie DANJEAN vous accueille les samedis de 10h à 12h.

Le stock de livres est renouvelé tous les trimestres par la Bibliothèque Centrale de Prêt du Département.

L'inscription et le prêt des livres sont entièrement gratuits.

Anne Emeline GOURDIAT propose bénévolement aux enfants de l'école un éveil à l'anglais, les mardis, tous les 15 jours de 16h45 à 17h30.



Garderie et restauration scolaire

La garderie accueille les enfants de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Elle est située dans le groupe scolaire, rue de la République. Vente des tickets de garderie (12 € le carnet de 10) et des tickets repas en Mairie, les mardis de 13h30 à 17h30.

Service des eaux et d'assainissement

La compétence eau potable est exercée par Vichy Communauté. Pour tous problèmes techniques :

04 70 59 45 67 et en cas d'urgence seulement, en dehors des horaires d'ouverture, une astreinte technique est assurée au 06 99 95 78 60.

Pour tous problèmes relatifs à la facturation, merci de contacter le Pôle Environnement : 04 70 30 58 90.

Repas à domicile

Une sortie d'hôpital, un accident, plus envie de cuisiner, n'hésitez pas, téléphonez à la Mairie 04 70 59 00 13 et votre problème sera résolu, grâce à notre prestataire de qualité : La Résidence "Les Opalines" de Vendat.

Marché hebdomadaire

Chaque vendredi, les commerçants et producteurs vous attendent de 15h à 18h sur la place de la Mairie. Vous pourrez y trouver toutes sortes de produits alimentaires (légumes et fruits de saison, miel, fromages, pâtisseries, viandes, charcuteries, plats cuisinés, spécialités culinaires de plusieurs pays,...).

Relais Petite Enfance "La Souris Verte" - Saint-Yorre

Contact : Nathalie GRIVEAUD - Tél. 04 70 59 49 16

Mail : rpe-saint-yorre@orange.fr

<https://ram-saint-yorre.wixsite.com/lasourisverte>

Mobivie

www.mobivie.fr – Agence Commerciale - 1 place de la Gare 03200 Vichy - Tél. 04 70 97 81 29

Mail : mobivie@transdev.com

Conciliateur de justice

Problèmes de voisinage, de logement, de consommation, de surendettement, le conciliateur peut vous aider au dialogue et débloque une situation à l'amiable. M. Bernard LANGLADE (ancien magistrat et ancien juge d'instruction) tient une permanence 14 rue du Maréchal Foch - 03200 VICHY. Tél 04 70 30 17 17

Déchetterie de Saint-Yorre - Tél. 06 85 01 72 15

Horaires d'été : 1^{er} mars au 31 octobre :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 12 h et de 14h à 17h45.

Samedi de 8h à 12 h et de 14h à 16h45.

Horaires d'hiver : 1^{er} novembre au 28 février : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 16h45.

Sictom Sud-Allier – sictomsudallier.fr

Collecte hebdomadaire des déchets ménagers les mardis. Collecte "bacs jaunes" : tous les 15 jours, les lundis (pour 2024, semaines impaires). Calendrier des collectes disponible sur www.mairie-hauterive.fr

Informations en cas de crue

Dès la 1^{ère} alerte, la préfecture met en place un suivi de hauteur d'eau et de débit. Ce service est disponible sur le site : www.vigicrues.gouv.fr ou par téléphone : 04 70 48 30 56.

A.D.P.A. (Aide à Domicile pour l'Autonomie) L'association ADPA (Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie) de Bellerive (à laquelle cotise Hauterive en fonction du nombre d'heures que ses salariés effectuent pour les habitants de la commune) est une aide précieuse pour nos seniors.

Cette structure a failli disparaître alors qu'elle est indispensable à la qualité de vie de nos aînés.

La Présidente, Michèle PELLENARD, élue depuis 2 ans à sa tête, a confié au Conseil d'Administration et aux élus des communes adhérentes (Bellerive, Serbannes, Brugheas, Charmeil et Hauterive) que la situation de l'association a été critique au cours de ces dernières années tant sur les moyens humains que financiers mais que, grâce aux soutiens du Département et de la CAPAMAM (le Comité d'Aide aux Personnes Âgées et aux Malades de l'Agglomération de Moulins), le service a été réorganisé, de nouvelles recrues sont arrivées et des formations régulières ont été mises en place.

L'association emploie aujourd'hui 12 aides à domicile et 1 agent administratif.

Pour faire face à la « Dépendance », n'hésitez plus à faire appel l'ADPA de Bellerive, cette association d'aide à domicile est mobilisable de 7h00 à 21h00 du lundi au vendredi. Contact : 04 70 90 00 18

Pôle médical

1 rue de la Liberté - Hauterive

Marie-Hélène SIMONNET

Yoann OUVRY

Vincent ROULLET

Infirmiers D.E. - 06 84 06 01 83

Carte d'Identité et Passeport

Pour demander ou refaire votre carte d'identité et/ou votre passeport, en cas de perte, vol ou après expiration, remplissez en ligne une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :

<https://moncompte.ants.gouv.fr>.

Une fois votre pré-demande effectuée, prenez rendez-vous auprès de l'une des mairies équipées du dispositif :

Vichy (04 70 30 17 17), Cusset (04 70 30 95 00),

Gannat (04 70 90 00 50), Saint-Yorre (04 70 59 20 09)

Saint-Pourçain-sur-Sioule (04 70 45 35 27)

et Le Mayet de Montagne (04 70 59 70 52).

Recensement citoyen

Chaque jeune Français (garçons et filles) de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur

recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le recensement citoyen doit être fait à compter du 16^{ème} anniversaire du jeune et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

Exemple : si votre 16^{ème} anniversaire est le 12 janvier 2024, le jeune doit faire son recensement citoyen entre le 12 janvier 2024 et le 30 avril 2024.

Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous ne pourrez pas faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont désormais possibles toute l'année. En, 2024, les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur [service-Public.fr](https://service-public.fr), sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés,
- En mairie, sur présentation d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription,
- Par courrier adressé à la mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Vous pouvez également vérifier si vous êtes inscrit sur une liste électorale, un service en ligne est disponible sur service-public.fr.

Il vous faut préciser simplement :

- Si vous votez en France
- Le nom de votre commune de vote Vos noms et prénoms
- Votre sexe
- Votre date de naissance

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune.

Autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent être effectuées directement en ligne sur le site :

habitat.vichy-communaute.fr/demarche-en-ligne.

Toutefois, il est toujours possible d'accomplir ces formalités directement en mairie ou par courrier.

Informations relayées et mises à jour régulièrement sur le site internet communal : www.mairie-hauterive.fr

Lutte contre l'ambroisie

L'ambroisie est une espèce envahissante avec une dispersion rapide. Elle est responsable de nombreuses allergies (sur une échelle de 1 à 5, le pollen de l'Ambroisie a un potentiel de 5). Le département de l'Allier étant infesté par l'ambroisie à feuille d'armoïse, il apparaît important que la population se mobilise autour de cette problématique d'abord en identifiant correctement celle-ci pour la signaler, puis en adoptant des bons gestes pour éviter son expansion.

Vous pensez l'avoir reconnue, signalez-la : en mairie ou www.signalement-ambroisie.fr



TRAVAUX DE BÂTIMENTS

LOGEMENT COMMUNAL « ANCIEN PRESBYTERE »

Au début de l'année, la chaudière à gaz de l'habitation, sise 3 rue des Berges de l'Allier, installée depuis de plus de 20 ans ne fonctionnait plus correctement. S'agissant d'un appareil ancien qui consommait beaucoup d'énergie, plutôt que de le réparer, la décision a été prise de faire installer à sa place, par la société « PORSENNA JPG » une chaudière à condensation de marque SAUNIER DUVAL beaucoup plus performante. **Coût T.T.C. : 6 325,20 €**

BATIMENT DE LA COUR DE LA CANTINE

Ce bâtiment qui abritait l'ancienne bibliothèque et qui servait de dépôt pour du matériel se détériorait d'année en année à cause du défaut d'étanchéité de la dalle de couverture. Le Conseil Municipal a donc décidé de le faire démolir par la société « ROUGERON ET FILS » plutôt que de le rénover (il n'est plus adapté aux besoins de la commune).



Coût TTC : 4 500 €

Cependant, pour loger le matériel (notamment les vélos utilisés par les enfants de l'école maternelle) la solution qui constitue la meilleure alternative en l'absence de reconstruction d'un nouveau dépôt, a été d'installer un conteneur maritime «20 pieds», révisé et étanche avec plancher en bon état, fourni et transporté par la société BATILOC. **Coût TTC : 3 398,40 €**

ECOLES

Avec la hausse très importante du prix de l'énergie et notamment du prix du gaz (les factures ont plus que triplées), il convient d'envisager de réaliser des travaux d'isolation pour des bâtiments qui sont des «passoires thermiques» notamment ceux des écoles. Pour pouvoir bénéficier de subventions conséquentes, il faut, dans un premier temps, faire effectuer une étude. Le cabinet retenu est la société «GUILLET THERMIQUE de Bizeneuilles. **Coût TTC : 3 696 €**

TRAVAUX DE VOIRIE

RUE DES MOUSSONS

Après les travaux de construction du réseau d'eaux usées effectués en 2022 par la société « EIFPAGE » sous la maîtrise d'ouvrage de Vichy Communauté, la réfection de la chaussée à l'aide d'un enduit bicouche a été réalisée en début d'année sur toute la largeur de la chaussée détériorée avec une partie à la charge de la commune.

Soit un montant **TTC de 1 696,50 €**

ROUTE DE SAINT PRIEST

En 2020, avec la réfection de la chaussée de cette voie sous la maîtrise d'ouvrage du Département, la commune avait financé, dans sa partie la plus urbanisée, des aménagements pour la sécurité des riverains avec la construction de plateaux surélevés, la mise en place d'une signalisation routière renforcée et l'aménagement des abords, notamment la création d'un chemin piétonnier.

Cette année une nouvelle habitation a été construite. Aussi, pour que le chemin piétonnier soit prolongé, la commune a pris à sa charge, le curage du fossé, la pose du matériel (tuyaux et tête de sécurité) que le propriétaire de la maison



avait acheté ainsi que le remblai et le sable de finition. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « ROUGERON & FILS ». **Coût TTC : 3 792 €**

TRAVAUX SUR LES ESPACES PUBLICS

ROND POINT DU BIOPARC

Afin de compléter les illuminations déjà présentes à proximité de ce rond-point, le Conseil Municipal a décidé de faire installer un potelet muni d'une prise de courant dans le giratoire pour pouvoir installer des guirlandes lumineuses dans le sapin qui est en son centre.

Le montant de cette installation s'est élevé à 965 € dont 305 € pris en charge par le SDE03. Soit un reste à charge TTC pour la commune de **660 €**.

ENTREE NORD DU BOURG

L'aménagement paysager à l'angle de la rue de la Liberté et du CD 131 est réalisé sur un terre-plein retenu par une rangée de pieux de bois. Ceux-ci se sont dégradés au fil du temps. Pour éviter que, dans un avenir proche, ils ne retiennent plus la terre, les employés du service technique les ont remplacés par des gabions remplis de pierres.

Coût TTC 2 200 €

AIRE DE JEUX A PROXIMITE DE LA MAIRIE

Le sol amortissant sous les jeux a reçu un complément de copeaux. **Coût TTC : 650 €**

ACQUISITIONS

MATERIEL DE VOIRIE

- Un véhicule utilitaire ISUZU M21 tribenne (PTRA : 3,5 tonnes soit charge utile : environ 1,5 tonne) acquis auprès du Garage LACHAUSSEE de Saint-Yorre en remplacement du camion IVECO, de charge utile 7,5 tonnes, acquis en novembre 2005, qui n'était plus adapté aux besoins de la commune, pour lequel le chauffeur devait avoir obligatoirement le permis PL et qui, de plus était très coûteux pour son entretien et pour l'alimenter en carburant.
Prix de revient TTC : **40 944,96 €** (Prix d'achat utilitaire ISUZU : 49 344,96 - reprise camion IVECO : 8 400,00 €).

- Une remorque de 4,6 tonnes de charge utile pour être attelée derrière le tracteur pour notamment ramasser les feuilles mortes, les branchages..., rouler de la terre, du gravier à la place du camion vendu ; Une « multibenne » munie de griffes, adaptée au chargeur du tracteur, ce qui facilitera le travail des agents communaux lorsqu'ils doivent notamment ramasser des branchages ou des « dépôts sauvages » (qui sont de plus en plus fréquents sur la commune) ; Deux masses de roue pour donner plus de stabilité au tracteur lors du broyage des haies.

Ces matériels ont été acquis auprès de la société LGS AGRI pour un montant de **14 100 € TTC**, bénéficiant des 5000,00 € accordés au titre du dispositif 2023 de

solidarité départementale et diminué de 4 000 € correspondant à la revente de la balayeuse ramasseuse RABAUD. Multinet 2400, achetée en 2014 et qui n'avait pratiquement pas servi car très peu efficace.
Prix de revient pour la commune : 5 100, 00 € TTC.

- Une « petite » remorque sur laquelle a été installé le ramasseur de feuilles : **Coût TTC 850 €.**
- Du petit matériel et outillage (échelles, perforateur, ponceuse, matériel pour réparation des portes du hangar,...) pour la somme de : **2 203,67 € TTC.**

MATERIEL POUR LES ECOLES ET POUR LES LOCAUX COMMUNAUX

- Dans le but de limiter la consommation de papier, 4 sèche-mains ont été installés par les employés communaux dans l'école maternelle (en complément de ceux déjà posés dans le groupe scolaire) pour un montant TTC de **947,14 € TTC.**



Flashback sur la cérémonie des vœux 2023 : le 20 janvier, lors de cette manifestation, profitant du fait que plusieurs personnalités étaient présentes, notamment le Député de la circonscription, Nicolas RAY, le Conseiller Départemental, Jean-Marc GERMANANGUE et le Conseiller Départemental Honoraire, Jean-Jacques ROZIER, ont été remis à ceux qui, dans la durée, se sont investis au service de notre collectivité, le diplôme et la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, décernée par la Préfecture de l'Allier, distinctions amplement méritées puisqu'elles mettent en exergue l'engagement fort de personnes dévouées et engagées pour le bien public qui a permis de construire sur la durée un développement harmonieux et durable de la commune :

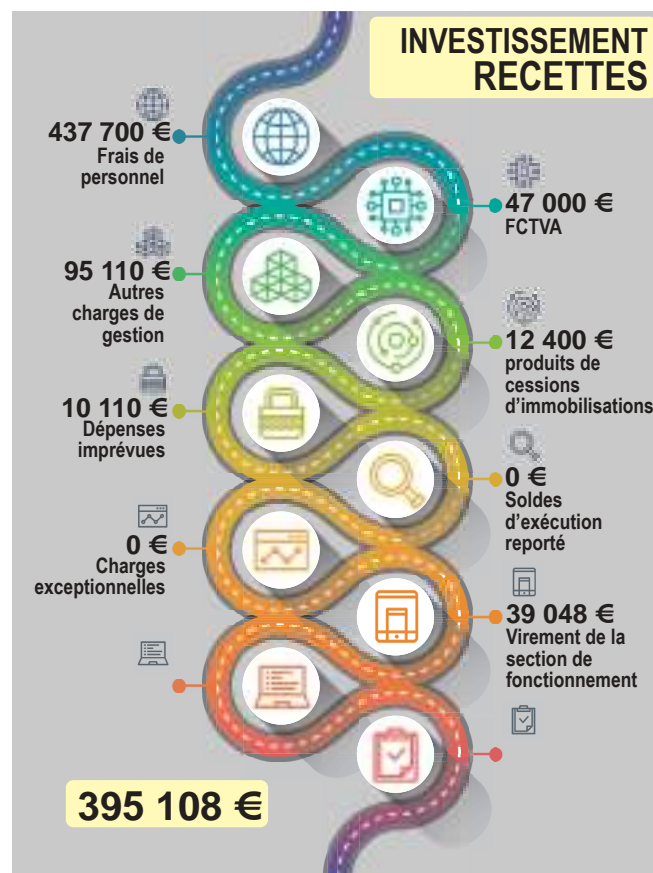
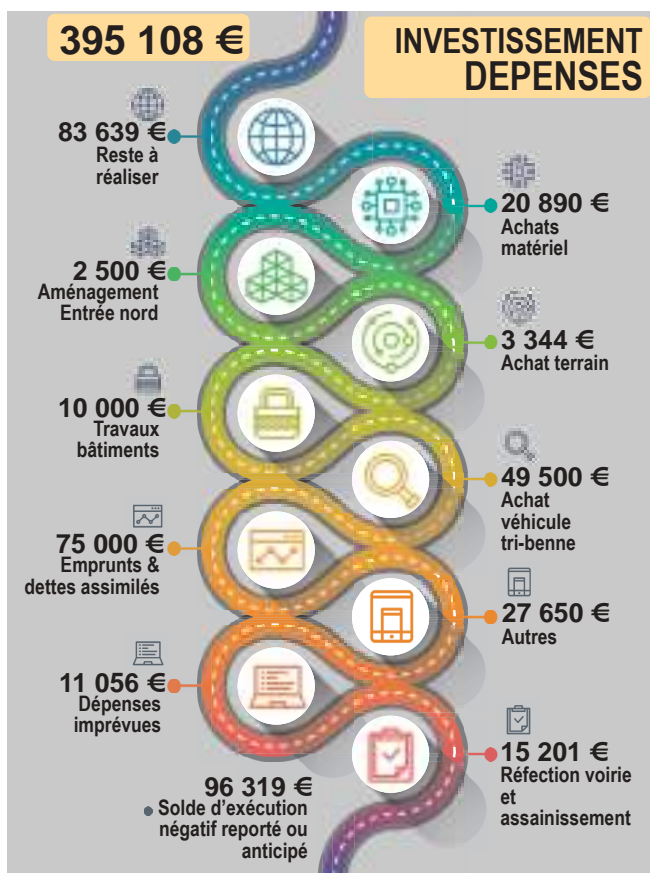
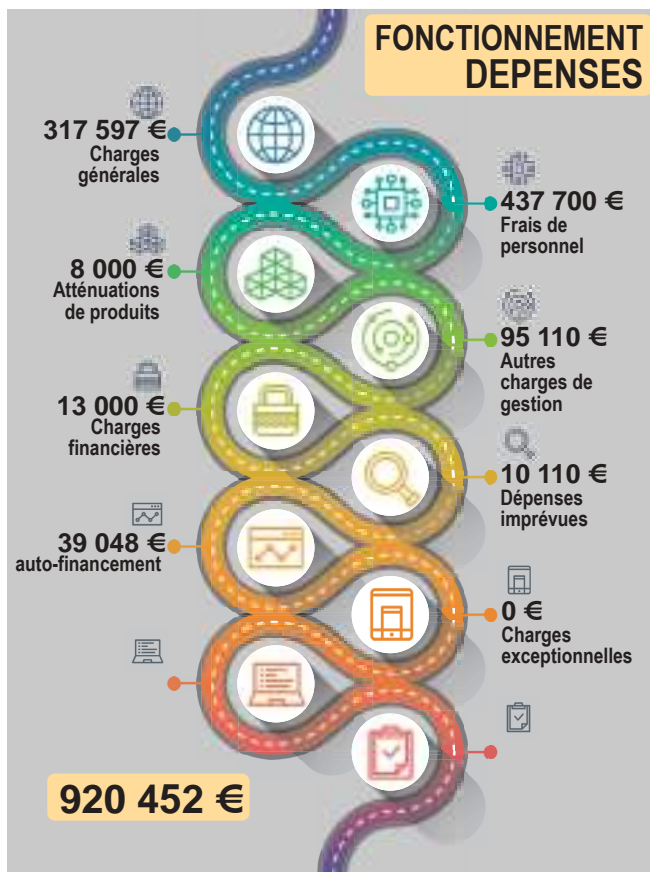
4 employés communaux

- **Brigitte CHALUS**, absente le jour de la cérémonie pour raisons de santé, rédacteur principal 1^{ère} classe, entrée dans le service administratif de la commune d'Hauterive le 1^{er} avril 1988 et dans celui de la commune de BOST le 1^{er} janvier 1992 : médaille « **vermeil** » promotion du 14 juillet 2021
- **Laurent DEPALLE** agent de maîtrise principal, entré dans le service technique de la commune le 1^{er} janvier 1992, médaille « **vermeil** » promotion du 14 juillet 2021
- **Nicole SIRET** adjoint technique principal 2^{ème} classe, en charge de la cantine scolaire, entrée au service de la commune le 1^{er} septembre 2001 : médaille « **Argent** » promotion du 14 juillet 2022
- **Frédérique MARCHAND** agent de maîtrise exerçant la fonction d'ATSEM aux écoles, entrée au service de la commune le 1^{er} septembre 1992, malheureusement, elle aussi absente pour raisons de santé : médaille « **Argent** » promotion du 14 juillet 2022

3 élus municipaux :

- **Claudine CAUCHARD**, élue et Adjointe depuis le 11 mars 2001 : médaille « **Argent** » promotion du 14 juillet 2021
- **Daniel JOURDAN** élu le 11 mars 2001, Adjoint depuis le 28 mars 2014 médaille « **Argent** » promotion du 14 juillet 2021.
- **Didier CORRE** élu le 6 mars 1983 puis adjoint du 29 décembre 1986 au 10 juin 1995, maire depuis le 11 juin 1995, médailles « **vermeil** », promotion du 14 juillet 2021 et « **or** », promotion du 14 juillet 2022.





Les principaux investissements du budget 2023 sont :

- L'acquisition d'un véhicule tri-benne
- Achat de matériel divers de voirie
- La réfection de la voirie du Bois Chotin aux Rebattres avec la commune de Brugheas

Restaurant scolaire

Par délibération du conseil municipal en date du 28 juin 2022, celui-ci avait décidé de confier la confection et la livraison des repas servis à la cantine scolaire, au traiteur « Le Gourmet Fiolant » d'Ebreuil, pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Le 9 juin de cette année, la prestation fournie correspondant à ses attentes, il a de nouveau fait confiance à ce traiteur pour l'année scolaire suivante avec, cependant, une hausse des tarifs de 10 % liée à l'inflation extraordinaire des produits alimentaires. Cependant, pour ne pas trop pénaliser les familles, le Conseil Municipal n'a augmenté le prix du ticket repas-enfant que de 6,5 % (de 3,00 € à 3,20 €) mais, par contre, a relevé les tickets repas-adulte de 4,30 € à 5,00 €.

Conseil des Ecoliers

Un nouveau Conseil des Ecoliers a été élu au mois de novembre pour l'année scolaire 2023-2024.

8 enfants représentent leurs camarades d'école :

Suite à l'élection du Conseil des Ecoliers le vendredi 24 novembre 2023, ont été élus :

- pour la classe de CE1 : Eden DUTILLEUL et Dina LY
- pour la classe de CE2 : Nolan PERSONNAT PAILLART et Elia MEHIRA
- pour la classe de CM1 : Pierre MOUGENEL et Elise CHAMPION
- pour la classe de CM2 : Tony VANUCCI et Léana MARCHAND

L'installation du Conseil des Ecoliers s'est tenue le vendredi 1^{er} décembre 2023. Désormais, ils vont travailler sur les projets de l'année 2024. Nous vous tiendrons bien entendu au courant de toutes leurs actions.



Ecole des Sources

L'équipe enseignante, la vie à l'école :

Elle reste stable en ce qui concerne les 4 enseignants titulaires, Mme Coudert (PS-MS), Mme Rico (GS-CP), M. Goutte-Fangeas (CP-CE1), Mme Péronny (CM1-CM2) tous sont en poste à 100%.

Mme Miermont (CE2-CM1) qui a obtenu un poste dans notre école, n'a pas rejoint l'équipe car elle est en congé maternité, Mme Chappes la remplace jusqu'à son retour.

Mme Sirot est restée sur son poste de décharge de direction et assure les cours les lundis dans la classe de CP CE1 du directeur.

Peu d'inscriptions en PS pour cette année (8 élèves) alors que les listes des naissances nous laissaient envisager plutôt 18 inscriptions. Nous sommes donc une école à 5 classes avec un effectif de 122 enfants.

Comme chaque année, nous estimons qu'il fait toujours "bon vivre" à l'école d'Hauterive pour bien apprendre, bien se construire et bien grandir...

Nous travaillons dans des conditions optimales grâce à l'engagement de chacun, l'association des parents d'élèves, l'équipe éducative (enseignants et personnels communaux) et bien sûr la mairie dont le soutien sans faille nous permet de travailler en toute sérénité.

Travaux

Nous remercions la mairie et les agents municipaux qui ont réalisé plusieurs travaux d'amélioration dans l'école suite aux demandes des enseignants.

Projets de l'année

Spectacles pour toutes les classes dans le cadre du festival Tintamarre (en novembre), intervention de la brigade de gendarmerie sur le harcèlement (17 octobre 2023), piscine, intervention d'infirmières auprès des élèves sur des thèmes choisis par les enseignants (novembre et mars), conseil des ecoliers, journées du patrimoine, chorale et marionnettes pour les élèves de PS à CE1, animations pour le Téléthon (8 décembre 2023), Watty sur les économies d'énergie pour les CE2 à CM2, interventions "Bourbon'net" sur le numérique, Danser Paris 2024 en lien avec les jeux olympiques, projet de sortie vélo.

Accueil de Loisirs Périscolaires des Sources

Toujours autant de diversité lors des activités de la pause méridienne

Proposées aux enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs et scolarisés du CP au CM2, les activités sont organisées et encadrées par Fanny BENOIT et Thierry PRÉGENT. Ainsi, chaque semaine, les enfants ont la possibilité de participer aux activités deux jours par semaine de 12h à 12h45 et de 13h à 13h45.

En 2023, les animateurs ont continué à mettre en place des activités variées comme par exemple : décorations de la salle de garderie selon différentes thématiques, réalisations de bijoux avec leurs boîtes, créations de jeux de société... Mais aussi Ateliers philo, jardinage, projet sur le patrimoine communal ou initiations à différents sports.

Nous rappelons que les temps d'activités périscolaires sont maintenus pendant la pause méridienne (12h à 14h) et sont gratuits.

Journées du Patrimoine

« Histoire du sport, de l'Antiquité aux Temps Modernes »

Encore un vif succès cet année pour les Journées du Patrimoine. Une occasion de partager des souvenirs avec l'exposition photos qui a réuni petits et grands autour de la thématique du sport. Plusieurs associations ont partagé ces moments privilégiés d'échanges, qu'elles en soient remerciées : Ping Pong Club Hauterivois, Hauterive Pétanque, Hauterive Gym, Football Club Lucarne.

Les enfants de l'école des Sources ont pu participer à des ateliers sportifs : ping pong, football, pétanque, grâce aux bénévoles associatifs. Ils ont également pu rencontrer un vétéran du football, M. Maurice Grisson-nanche, qui faisait partie de l'équipe de football à sa création en 1949. Une ovation lui a été faite lors de sa visite de l'exposition.

Merci à Daniel J., Daniel S., Jean-Louis, Patrice, Jean-Luc pour leur aide lors de l'organisation de cette exposition. Merci à M. le Maire et au Conseil Municipal pour leur validation du projet.

Les JEP devraient être reconduites en 2024, autour d'une exposition de photos des anciens élèves de l'école. Vous pourrez les retrouver tout au long de l'année sur la page facebook : Alta Ripa Passeur de mémoire. Nous avons besoin de vous pour identifier les enfants. Alors, n'hésitez pas, continuez à participer comme vous le faites depuis le mois de septembre.



Merci à tous pour votre intérêt et votre mobilisation.

Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves de l'école d'Hauterive organise des manifestations (Halloween, loto, carnaval...) et des ventes ponctuelles (sapins pour Noël, gâteaux...) dans le but d'offrir des moments conviviaux aux enfants mais également de participer financièrement aux différentes sorties scolaires mises en place par l'école. L'association compte une quinzaine de membres actifs et peut compter sur des parents volontaires pour aider lors des manifestations. N'hésitez pas à rejoindre l'association, même en cours d'année. Nous avons toujours besoin de volontaires. Vous pouvez suivre notre activité et nos prochaines manifestations sur notre page Facebook : Association des Parents d'Elèves de l'école d'Hauterive -03

Agenda 2023-2024

Septembre/octobre : opération gâteaux

Samedi 28 octobre 2023 : fête d'Halloween à la salle de Farandole

Dimanche 3 décembre 2023 : loto à la salle des fêtes

Samedi 10 février 2024 : carnaval

Samedi 6 avril 2024 : chasse aux oeufs

Mai : vide-grenier lors de la marche co-organisée avec l'association Hauterive Gym

Samedi 30 juin 2024 : tenue de la buvette et de la restauration lors de la fête de l'école



C.C.A.S.

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) composé de 10 membres en plus du Maire (5 conseillers municipaux et 5 personnes de la société civile) a pour mission d'apporter des réponses aux demandes d'aides qu'ont fait les services sociaux pour des Hauterivois en difficulté, notamment, en donnant la possibilité à ces derniers d'accéder aux services de l'«Epicerie Solidaire», ou en prenant en charge une partie du montant des repas à domicile livrés par «LES OPALINES» avec qui une convention avait été signée.

Par ailleurs, comme chaque fin d'année, le CCAS a fait savoir fin octobre, en distribuant un courrier dans toutes les boîtes aux lettres, qu'il propose aux aînés de la commune (les personnes de plus de 70 ans), suivant ce qu'ils souhaitent, soit de participer à un repas convivial et festif qui aura lieu le 28 janvier 2024 (auquel plus de 70 personnes se sont inscrites), soit de bénéficier de colis gourmands qui ont été distribués la semaine avant Noël.

Profitant de cette période de fêtes de fin d'année, les membres du CCAS souhaitent à tous les Hauterivois que 2023 leur apporte bonheur et réussite dans leurs projets.

Comité des Fêtes

Oublié le temps où le COVID avait arrêté toute activité, les membres du Comité des Fêtes ont retrouvé toute leur énergie en 2023 pour proposer différentes animations tout au long de l'année,

Théâtre

C'est devant une salle bien remplie et un public enthousiaste que, le 26 mars dernier, la troupe « Les 3 roues » a joué la pièce «Gros mensonges», une comédie étourdissante et pleine de rebondissements qui nous a transporté dans un délire de mensonges (avec Etienne qui invite son ex dans sa superbe maison de campagne afin de lui présenter sa femme et sa fille) : un bon moment de rires et de détente.

Cette même troupe vous donne rendez vous pour une comédie tout aussi pétillante «**Trop au lit pour être honnête** » où tous les ingrédients sont réunis pour vous faire rire.

Fête patronale

Comme chaque année, lors du dernier week-end du mois d'août, la fête bat son plein pendant 2 jours.

Le samedi : Le repas concocté par le «Gourmet Fiolant» a attiré une soixantaine de personnes. Puis les premiers tirs du feu d'artifice retentirent dans la nuit et firent pétiller les yeux. Puis Sono pro embrasa la piste de danse qui n'a pas désempli jusqu'à 2 h00 du matin.

Le Dimanche : un peu plus de 200 brocanteurs envahirent la place de la Mairie. Tout au long de l'après midi, les petits et les grands ont pu profité des structures gonflables et de la calèche de Robert, les pompiers éveillèrent des vocations, les danseurs de « Partner Company » et de « Many dance », et le chanteur ont produit un magnifique spectacle.

Fête de la pomme



Par une belle journée d'automne, Jean-luc était de retour avec le pressoir. Une tonne et demie de pommes fut broyée et le jus a vite embaumé la place de la mairie. La pâtisserie «maison» et le jus ont vite trouvés preneurs. Une bourse aux jouets attira les acheteurs qui repartirent nombreux avec leurs cadeaux de Noël !

Farwest company anima la fin de soirée.

Premier marché de Noël

A Farandole, le 17 novembre, nous avons organisé notre premier marché qui attira divers exposants (travaux manuels, produits du terroir, peinture etc...). Le comité des fêtes remercie les bénévoles et les associations qui permettent la bonne organisation des festivités.

Calendrier 2024 :

24 mars : théâtre à 15h

24 et 25 août : fête patronale

13 octobre : fête de la pomme

17 novembre : marché de Noël

Passion Patch

Notre association se retrouve tous les lundis après-midi de 14h à 16h30 à la mairie (sauf périodes scolaires).

Nous réalisons des ouvrages en patchwork (assemblage de tissus pour confectionner des plaids, coussins,...)

Les nouveautés pour cette année sont des travaux en commun autour de la broderie traditionnelle et le sashiko (broderie venant du Japon, vieille de 2000 ans et qui était utilisée pour réparer des vêtements de travail).

En fin d'année, chaque réalisation sera attribuée aux adhérentes par tirage au sort.

Les après-midi de couture se déroulent dans la bonne humeur autour d'une tasse de thé.

Contact : Elisabeth Bouclet 06 67 17 77 05.



Club des 3 Printemps

Chaque année, nous essayons de rester un club actif pour donner satisfaction à nos adhérents.

Le lundi, Michèle Bardel continue d'animer la chorale, le mardi, la marche qui compte une dizaine de participants, effectue une petite randonnée de 5 à 8 kilomètres, avec une sortie en mars aux jonquilles et en mai au muguet.

Le 1er juin, le club a découvert la belle ville de Limoges et sa porcelaine, puis début octobre la sortie a proposé le très beau spectacle du cirque « Imagine » à Vaulx en Velin. Dans une bonne ambiance, nous avons proposé nos repas habituels en mars, mai et notre repas de fin d'année.

Maintenant, nous préparons activement notre programme 2024 en espérant donner satisfaction à tous nos adhérents.

Nous remercions M. le Maire et son équipe et adressons aux Hauterivoises et Hauterivois, nos meilleurs vœux pour 2024.



L'Art de la Terre

Tentez l'aventure de la terre

Vous avez envie de créer à partir de la terre ? L'association L'Art de la terre laisse libre court à l'imagination de ses adhérents pour réaliser leurs idées en modelage ou vases, bijoux, masques, vaisselles... L'association possède deux fours à gaz permettant de faire cuire les réalisations, mais également de les émailler, soit avec une cuisson classique, soit avec la technique japonaise du raku.



Dans un état d'esprit convivial, les plus chevronnés aident les novices à acquérir les techniques de modelage et d'émaillage. L'expérimentation est également possible en fonction des outils mis à disposition !

Que vous soyez expert ou grand débutant, L'Art de la terre vous accueille tous les mardis et vendredis de 14 h à 18 h à la salle La Farandole.

Si vous souhaitez tenter l'aventure de la terre et rejoindre notre petite équipe, n'hésitez pas à contacter Betty au 06 33 28 62 37.

Retrouvez l'actualité de L'Art de la terre sur Facebook L'Art de la terre et Instagram @lartdelaterre.asso

Plaisirs des Arts

L'année 2023 fut pour les artistes de "Plaisirs des Arts" l'occasion de renouer avec les expositions pour régaler les yeux des amateurs de leurs œuvres. L'association s'est aussi enrichie de deux nouveaux artistes, à savoir une peintre (récente habitante à Hauterive) et d'un fabuleux sculpteur de cannes et coffrets sur bois.

Outre la traditionnelle exposition annuelle à Hauterive (pour Pâques en 2023), les artistes ont présentés leurs œuvres dans diverses manifestations (Arts Bourbonnais à Vichy, Château d'Effiat, St Yorre, St Germain des Fossés, ...).

L'association regroupe différents ARTS et STYLES tels que peintures (huiles ou acryliques sur toiles), pastels, marqueterie, street art, cannes et coffrets bois sculptés, et reste ouverte à d'autres styles et formes d'art. L'ambiance artistique toute conviviale permet de se retrouver et de partager les idées d'une passion commune.



Si l'art sous quelque forme que ce soit, vous attire, venez nous retrouver et échanger positivement les conceptions de votre art et de l'art en général. Nous vous attendons en 2024 !!! A bientôt.

Partner Company

La rentrée 2022/2023 s'est passée pour Farwest Company et Partner Company ... Pour Farwest Company pas de soucis particuliers. En revanche, pour Partner Company, devant le manque de « candidat » danseurs en couple, il a été décidé de mettre en sommeil l'activité danse en couple. Mais pas de panique car les demandes de démonstrations et animations sont toujours là pour les 2 entités. Le créneau est donc conservé pour la salle afin de répéter les danses, à l'instar de la fête de la pomme à l'occasion de laquelle Partner Company s'est encore illustrée avec les autres activités de la journée. Bien entendu, toutes les manifestations habituelles telles que la fête patronale verront évoluer les danseurs. Pour tout renseignement, ne pas hésiter à se rendre sur le site de l'association www.farwest-company.fr rubrique « Partner Company » ou sur simple demande par mail farwestcompany@gmail.com Vous pouvez également vous adresser de vive voix au président animateur Joël 07 81 73 38 38 (après 17h00 de préférence) ou à Laurence (trésorière) au 06 37 00 90 90 qui se fera également une joie de vous renseigner. N'hésitez pas à laisser un message en cas de



et ne vous laissez pas surprendre par le répondeur du président qui est assez facétieux (le répondeur, pas le président quoi que...).

Claq'N'Show

L'activité danse/claquettes/bien-être a repris en septembre pour l'association Claq'N'Show pour sa 14ème saison. Au programme des cours de danse jazz cabaret le lundi soir où les adhérents viennent explorer le charmant univers du music-hall, à travers des chorégraphies utilisant chaises, boas, cannes, chapeaux... Le mercredi c'est un atelier autour du rythme et du son avec 1h de claquettes américaines, pour finir avec un cours de pilate. Plus de 60 adhérents ont franchi ou refranchi les portes de Farandole pour s'adonner à toutes ces activités.



Football Club Lucarne

C'est une nouvelle saison qui démarre pour les joueurs du Football Club Lucarne d'Hauterive qui évolueront en Départemental 5 du championnat seniors du District de l'Allier. L'équipe, qui avait pris ses quartiers dans le stade municipal l'année dernière, continue d'animer les quartiers de la commune lors de ses entraînements et matchs officiels.

Malgré quelques départs, de nouveaux joueurs expérimentés et débutants ont intégré l'effectif et participent régulièrement aux entraînements animés par Olivier GRAVEY, entraîneur et président. Le club aura à cœur de tirer son épingle du jeu en championnat en continuant de respecter ses valeurs que sont la convivialité et la tolérance. Cette année, il organisera également un événement pour le téléthon et une après-midi découverte du football au printemps pour les élèves de CM1, CM2 de l'école des Sources d'Hauterive.

Vous pouvez les retrouver les weekends de match à domicile et aux entraînements sur le stade municipal ainsi que sur Facebook : Football Club Lucarne Hauterive (Les entraînements ont lieu le mercredi et le vendredi de 19h à 21h). Pour tout renseignement : 06.23.23.95.30. L'agenda des matchs de la saison est disponible sur le site internet communal.



Hauterive Gym

Dynamique et convivial, le club Hauterive Gym est ravi d'avoir vu ses effectifs passer à 46 !

Les cours sont les lundis 17h45/18h45 : yoga/qi gong ; de 20h15/21h15 : tonique (abdos/fessiers/cardio) ; les mercredis 19h/20h : tonique confirmé (renforcement musculaire/body combat/cross training) ; 20h15/21h15 : gym douce/Pilate.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, renseignements au 06.62.21.90.26



A.C.C.A.

L'A.C.C.A d'Hauterive compte 16 chasseurs

Cette année à l'assemblée générale nous avons élu le nouveau bureau (cette élection a lieu tous les 3 ans) : Président Romuald Soalhat, Vice-président Patrice Dain, Trésorier Emmanuel Bussière, Secrétaire Jean-Louis Canda, membres du bureau Didier Corre et Samson Gargowitz.

Pour la saison 2022/2023, aucun sanglier mais 4 chevreuils ont été prélevés.

En mars dernier, s'est déroulée l'opération J'aime la Nature propre, coordonnée par la Fédération des chasseurs de l'allier et les A.C.C.A. pour nettoyer les berges de l'allier, une soixantaine de volontaires sur Hauterive s'étaient mobilisés, nous avons récolté 13m³ de détritux. Nous les remercions. L'opération se renouvèlera en mars 2024. Pour les festivités, le méchoui se déroulera le samedi 8 juin 2024. Nous remercions les agriculteurs qui nous autorisent l'accès à leurs terres, ainsi que la municipalité pour le prêt du local de chasse et des salles pour les manifestations.

Le président, le bureau et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une bonne année 2024.



Classe 71

Le temps de leurs vingt ans est un peu loin mais les classards natifs ou résidant sur la commune et nés en 1951 sont toujours prêts pour faire la fête. Ils ont pris l'habitude de se retrouver autour d'un bon repas pour échanger anecdotes et souvenirs de jeunesse. Toujours bon pied bon œil et avec bonne humeur, classardes et classards, accompagnés la plupart de leur conjoint, s'étaient donné rendez-vous pour de joyeuses retrouvailles autour d'une bonne table à l'auberge de Saint-Priest. Tous avaient l'air très heureux de participer à ce moment de convivialité et ont pris place autour des tables pour apprécier le repas. Un excellent moment partagé par tous les participants qui espèrent se retrouver bientôt. Mais bon ! il sera toujours temps de penser à la prochaine.



Ping Pong Club Hauterivois

L'année écoulée a vu les jeunes Hauterivois monter à de multiples occasions sur les podiums départementaux. 25 joueurs participent aux différentes compétitions. 3 équipes sont engagées en Championnat Départemental, 1 en Pré Régionale, 1 en première division et 1 en seconde division.

Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis de 18h à 20h et les mercredis de 14h à 16h pour les jeunes.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus aussi bien en tant que joueurs et bénévoles.

Merci à la municipalité pour son aide et sa confiance.

Pour tous renseignements s'adresser à Jean-Luc MAYOUX au 06 98 22 63 59



Hauterive Pétanque

Au 31 Octobre 2023, Hauterive Pétanque comptait 35 licenciés et 10 cartes de membre.

Hauterive Pétanque avait engagé pour l'année 2023 deux équipes Vétéran, une équipe Senior et une équipe féminine en Championnat des Clubs de l'Allier. L'équipe A Vétéran termine 1^{ère} de sa poule de 2^{ème} division et accède à la 1^{ère} division. L'équipe B Vétéran termine 6^{ème} en 4^{ème} division. L'équipe Senior se maintient en 1^{ère} division. Pour une première participation l'équipe féminine termine à la 3^{ème} place en 2^{ème} division. Hauterive organise 3 concours officiels en 2024 :

- le 2 mars au boulodrome de Bellerive un tripléte senior
- le 3 mars au boulodrome de Bellerive un doublette mixte
- le 20 Juin à Hauterive un doublette vétéran promotion

Les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis après midi à partir de 14h30 Venez nous rejoindre !!!



Sapeurs Pompiers de Saint-Yorre

Après la disparition de nos deux collègues et amis ces derniers mois, qui a provoqué chez nous une accumulation de souffrance, nous avons poursuivi notre activité opérationnelle, de formation, organisationnelle, et surtout citoyenne.

Nous avons organisé la journée « course citoyenne » en septembre et le cross départemental Sapeur-pompier en octobre. Ces événements ont amené de nombreux Saint-Yorrais et Hauterivois à découvrir les manifestations locales et apprécier notre présence sur le territoire.

En 2023, le centre de secours de Saint-Yorre aura réalisé environ plus de 300 interventions, comme l'an passé, avec une dominante de 85 % environ de secours à personnes. Au travers de ces chiffres, ceux sont des hommes et femmes, sapeurs-pompiers volontaires, qui contribuent, à leur niveau, avec implication et compétence à la bonne distribution des secours au quotidien. Je me permets, à l'occasion de ces quelques lignes, de remercier et de saluer mes collègues et amis sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Saint-Yorre, qui n'hésitent jamais, à laisser leurs activités, qu'elles soient professionnelles, de loisirs ou familiales pour rejoindre le centre de secours et d'assurer leur mission avec rigueur et professionnalisme, quelques soient les conditions.

Comme vous pouvez le lire, le centre de secours de Saint-Yorre reste dynamique et c'est pourquoi, plus que jamais, nous avons besoin de renforcer nos équipes. Nous avons enregistré 6 départs en 2023 mais 8 arrivées en l'espace d'une année écoulée. Avec un effectif de 24 sapeurs-pompiers volontaires malgré des mouvements de personnels, je lance un appel à toutes celles et tous ceux qui seraient intéressés par nos missions. Quelles que soient vos activités, vous êtes susceptibles de pouvoir nous rejoindre. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer les samedis après-midi par exemple lors de notre entretien hebdomadaire de la caserne ou de prendre contact auprès de votre Mairie ou sur le site du sdis03.com. Enfin, je tiens une nouvelle fois, par ce message, féliciter tous les Sapeurs-Pompiers de Saint-Yorre pour leur engagement. Grâce à eux, les opérations de secours peuvent être assurées au bénéfice de la population, des biens et de l'environnement. Avant toute conclusion, je terminerai fin d'année 2023 mon engagement de sapeur-pompier volontaire après trente années de service. J'ai eu l'honneur de vous servir et donner du temps à mon activité sans compter. Aujourd'hui je laisse le témoin à mon successeur Julien Baudon qui saura tout mettre en œuvre pour la bonne continuité de service et la pérennité de notre centre de secours.

Un mot de remerciement pour l'accueil des Hauterivois à l'égard des Sapeurs-Pompiers de notre centre ; Cela nous touche beaucoup et nous les en remercions.

Bonne et heureuse année
de la part des Sapeurs-Pompiers de Saint-Yorre.

Espace d'expression de la majorité municipale

Liste « Hauterive ! C avec Vous »

L'année 2023 est l'année de la mi-mandat. Cela permet déjà d'établir un premier bilan. L'inflation renchérit le coût des matières premières et les dépenses contraintes des municipalités explosent depuis plus d'un an. Nier cette évidence serait nier la réalité actuelle. Mais, cependant, le programme de travaux et les résolutions sur lesquels nous, les membres de la liste majoritaire « Hauterive ! C avec Vous » dont 12 sont au Conseil Municipal, nous nous étions engagés au moment des élections de 2020, a été largement respecté. Nous avons œuvré pour maîtriser les dépenses de fonctionnement de la commune, pour réaliser la plupart des investissements que nous avons promis, notamment en matière de voirie. Nous sommes attentifs à maintenir le patrimoine communal en état. Nous sommes toujours mobilisés pour la défense des services public en particulier pour l'école et pour maintenir une présence postale avec l'Agence Postale Communale créée en 2020 qui apporte un plus aux Hauterivois puisqu'elle met à disposition des outils informatiques et un accompagnement pour les déclarations en ligne. D'autre part, nous participons à toutes les manifestations de la commune et celles organisées par les associations. Nous veillons d'informer au mieux tous les Hauterivois par l'intermédiaire des articles de journaux, les bulletins municipaux ou le site internet, et d'être à leur écoute en organisant des réunions publiques ou de de quartier mais aussi grâce aux permanences que tiennent le Maire et les adjoints. Bref, nous sommes complètement dévoués à notre commune et à ses habitants. Notre équipe est parfaitement soudée et travaille très sereinement et de concert avec les élus de l'opposition. À trois ans de la fin du mandat, vous pouvez compter sur nous pour poursuivre notre action sans relâche.

La liste « Hauterive ! C avec vous » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous nos vœux de bonheur et de réussite dans vos projets pour l'année 2024.

Les Membres de la liste « Hauterive ! C avec vous »

Espace d'expression de l'opposition municipale

Liste « Ensemble pour un avenir meilleur »

Malheureusement, 2023 n'a pas été, pour nous tous et toutes facile, économiquement inflation alimentaire, crise de l'énergie, « réforme des retraites » et malheureusement l'intensification des guerres.

Néanmoins, nous restons positifs et notre groupe participe régulièrement aux conseils municipaux et confrontons nos différentes idées dans les débats sur les projets de la commune.

Vous pouvez continuer à compter sur notre volonté de servir au mieux les Hauterivoises et Hauterivois.

En vous souhaitant pour 2024 nos meilleurs vœux.

Les membres de la liste « Hauterive Ensemble pour un avenir meilleur ».

Signalez les problèmes rencontrés sur les chemins

Pour améliorer la qualité des itinéraires et des sites de pratiques (plus de 2000 km d'itinéraires balisés pour la pratique pédestre, équestre, trail et VTT mais aussi 4 sites d'escalade et 12 parcours permanents de course d'orientation), Vichy Communauté utilise depuis quelques mois un outil qui permet aux usagers des chemins de signaler les problèmes rencontrés sur les itinéraires (arbres tombés, signalétique manquante, problèmes environnementaux, ...). Une fois l'alerte reçue, soit une intervention est réalisée, soit le signalement est transmis aux personnes compétentes afin que le problème soit réglé le plus rapidement possible.

pour signaler un problème, il suffit de télécharger l'application mobile Suricate. Celle-ci peut vous géolocaliser et vous pouvez aussi déposer une photo du problème rencontré. Vous pouvez également faire un signalement depuis le site internet du dispositif (sentinelles.sportsdenature.fr) ou encore depuis l'application mobile Vichy Randos & VTT qui référence l'ensemble de l'offre d'Activités de Pleine Nature (parcours, services, ...).



ENCOMBRANTS - ÉPAVES Année 2024

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille**
 - >> Matériel agricole, agricole, petit tracteur
 - >> Feraille divers
 - >> Bâtons et pots métalliques VIDES
 - >> Chaudières, poêles à bois...
 - >> Outils, fils de fer et barbelés
 - >> Serres, tables à repas
 - >> Matériel métalliques et ferrailles métalliques sans danger
- **Équipements électriques et électroniques**
 - >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...
- **Engins avec ou sans moteur = divers**
 - >> Motocyclettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motopompes, petits véhicules sur jantes...

CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'intérieur de l'habitation adressée au personnel de collecte au début des heures d'ouverture de l'habitation. Ils doivent être correctement étiquetés et accompagnés d'un bon de dépôt.

A HAUTERIVE,
les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le jeudi 25 juillet 2024

Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire

Des idées de valoriser les papiers ?
Demandez conseil à votre mairie ou contactez le CAUE pour une seconde vie à vos déchets !

www.sictom-sud-allier.fr

La collecte des bacs jaunes du lundi 1^{er} janvier 2024 est déplacée au samedi 6 janvier 2024.

JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Prêts pour le 01/01/2024

La loi AGEC, qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024, rend obligatoire le "tri à la source" des déchets alimentaires, c'est-à-dire leur tri pour éviter qu'ils ne finissent dans la poubelle d'ordures ménagères.

Un tiers de nos poubelles est en effet encore composé de ces déchets composés en majorité d'eau : il s'agit de les trier afin d'éviter leur incinération, permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre-agricole ou de jardin.

QUELS DÉCHETS ?

Sont concernés, les restes de repas, légumes, fruits et légumes, ossements, viande, viandes et poissons, coquilles d'œufs, marc, filtres à café...
Il s'agit donc, aujourd'hui, de sortir ces déchets alimentaires restants de la poubelle d'ordures ménagères pour les valoriser.

QUELLES SOLUTIONS ?

Concrètement, que peut-on faire dans la pratique, le compostage chez soi n'est pas la seule solution pour trier à la source nos déchets alimentaires.

Le SICTOM Sud-Allier propose 3 solutions sur son territoire :

- Distribution de kits compostage gratuits pour trier directement chez soi les déchets alimentaires et de jardin. Après la distribution de 8000 kits en 2023, une nouvelle campagne de distribution sera lancée en 2024 : répartition des kits aux communes directement sur notre site internet courant 2024.
- Création de sites de compostage partagé dans les hameaux, lotissements, en pied d'immeubles... Nous vous accompagnons dans le déplacement de ces sites ainsi que pour la formation de résidents de sites.
- Implantation de bornes d'appartenance dans certains centres-villes - AU COURS DE L'ANNÉE 2024 : il s'agit d'apposer ces biochèques jusqu'à une borne dédiée. Le fonctionnement est le même que pour les colonnes à verre : les biochèques apportés jusqu'à cette borne sont ensuite collectés par camion et envoyés vers un site de traitement.

Vous n'avez pas encore votre kit compostage ?

Il est disponible gratuitement sur notre site internet : www.sictom-sud-allier.fr

www.sictom-sud-allier.fr

Retrouvez toutes les fiches « Actus Sictom » sur le site internet communal : www.mairie-hauterive.fr

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne gratuitement les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ? Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.**

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert tous les jours de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.
Pour nous contacter : 04 70 20 11 00 ou contact@caue03.fr

